

Perspectives démographiques « Lycée 2040 » QUELLES ÉVOLUTIONS DANS LES CôTES D'ARMOR ?

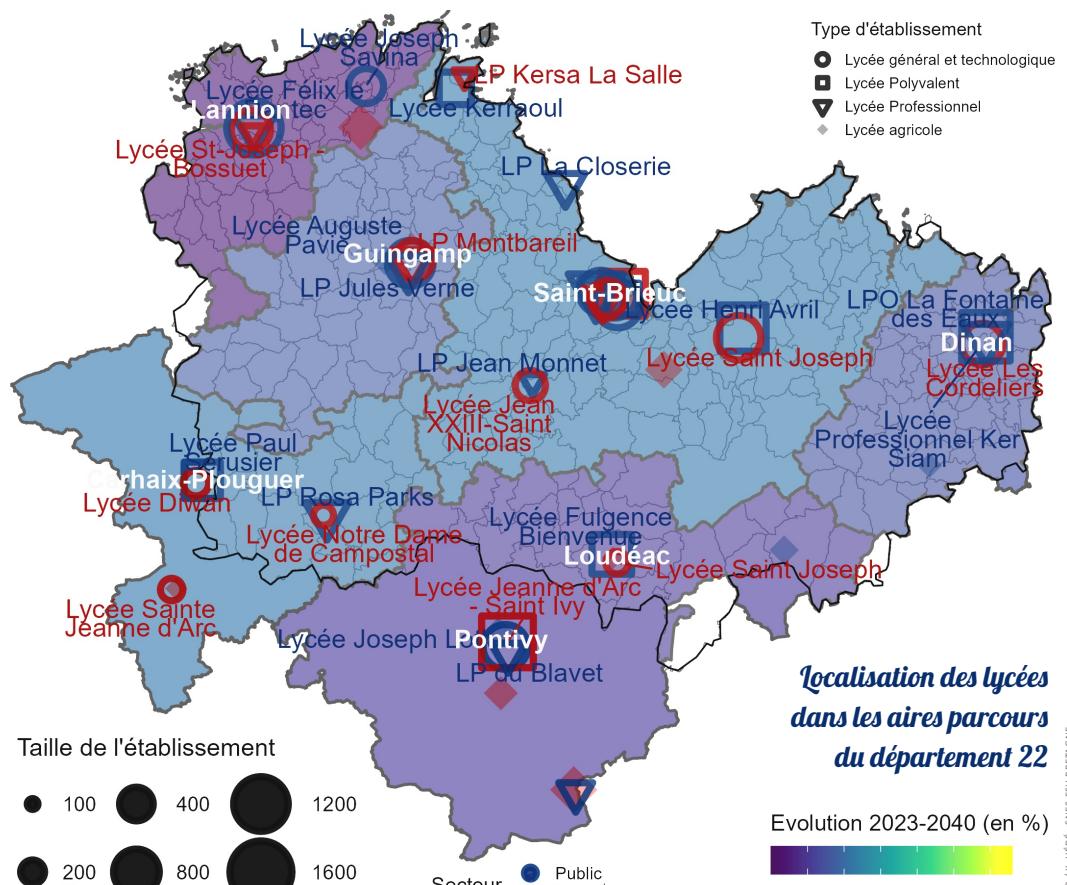
Le Conseil régional a engagé une réflexion et des concertations sur les évolutions démographiques et les réseaux de lycées. Le SNES-FSU informe la profession pour pouvoir agir.

Tous les territoires des Côtes d'Armor sont attendus en baisse d'effectifs lycéens. Celle-ci pourrait atteindre 250 élèves par an, soit près de 3 500 élèves au total d'ici 2040, prolongeant une décrue des effectifs lycéens amorcée depuis 2016-2017.

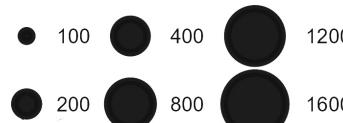
La moitié environ de cette baisse d'effectifs serait portée par l'aire de Saint-Brieuc, qui scolarise le plus grand nombre d'élèves dans le département. Le nombre de lycéens y connaîtrait une chute d'environ 20 % des effectifs, soit environ 1 700 lycéens en moins. Les effectifs des lycées de Tréguier et de Lannion pourraient diminuer d'environ 600 élèves, tout comme ceux de Dinan, alors que les lycées de Guingamp pourraient voir leurs effectifs baisser de 350 élèves.

Dans l'aire parcours de Loudéac-Pontivy, à cheval avec le Morbihan, les effectifs de lycéens résidant dans l'aire diminueraient également de près de 1 000 élèves. L'effet de cette évolution sera cependant très dépendant de la façon dont les réseaux public et privé absorberont cette baisse d'effectifs.

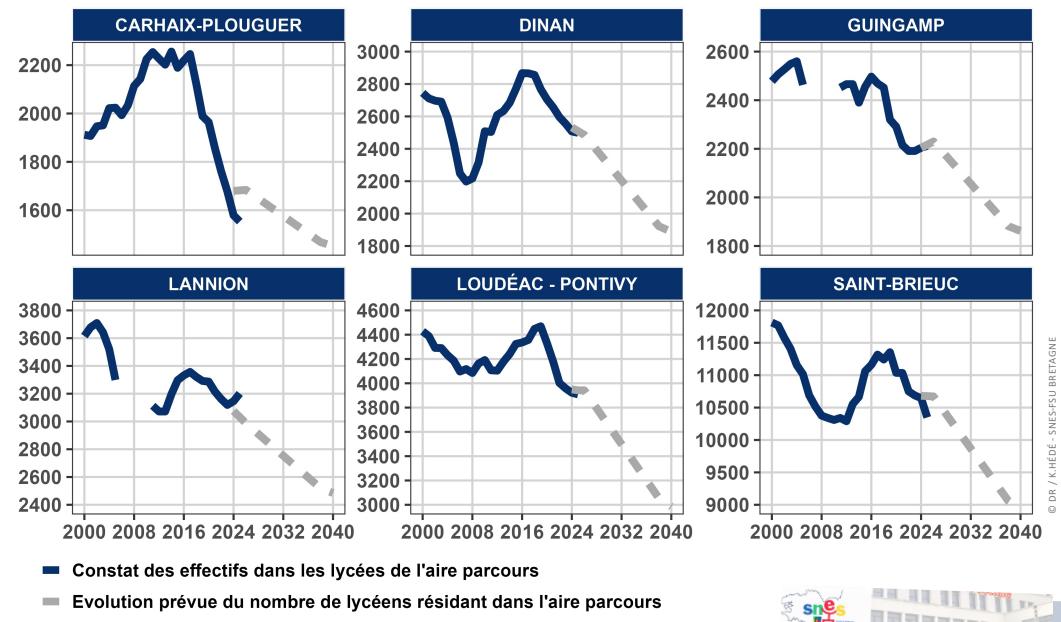
À Lannion, comme à Dinan, la baisse des effectifs, amorcée depuis 2016, a été renforcée par le développement des lycées généraux et technologiques privés qui ont gagné plus de 10 % d'élèves quand, dans le même temps, les lycées publics perdaient des élèves. Il est donc indispensable que toute réflexion sur le réseau des lycées publics interroge les stratégies menées par les établissements privés pour fragiliser le réseau public et prenne en compte ce contexte concurrentiel.



Taille de l'établissement



Secteur

● Public
● Privé sous contrat

Les revendications du Snes-Fsu :

- » Les évolutions démographiques doivent permettre de diminuer le nombre d'élèves par classe.
- » Le SNES-FSU défend la présence d'établissements publics de proximité sur tous les territoires.

Plus d'infos sur notre site

- » Analyses académiques et pour les autres départements figurant dans le SNES Bretagne n°175.
- » Dossier spécial « la mixité scolaire en Bretagne » publié en décembre 2023.

